



<p>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER</p>	<p>MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE</p>	<p><b>Compte-rendu du comité de pilotage du 24 juin 2016</b></p>
<p>Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe DEAL Guadeloupe</p> <p>BP 54 - 97102 Basse-Terre Cedex Tél : 05 90 99 43 43 - Fax : 05 90 99 46 47</p> <p>Service Prospective Aménagement et Connaissance du Territoire (PACT) Pôle Connaissance, Territoire et Paysages (CTP)</p>		<p><b>Participants</b> : Jean-Pierre ARNAUD, Isabelle VERON, Nady VIAL-CABRERA, Boris DOBRYCHINE (DEAL), Yolande GUYOTON (paysagiste-conseil de l'Etat), Christine KANCEL (Conseil Régional), Emmanuel BRIANT (Caraïbes Paysages), Daniel BIBRAC (DAC), Christelle GILLES (Association des maires), Jack SAINSILY (CAUE), Yoann LEGENDRE (BRGM), Gilbert LOUIS (Paysagiste), Pierre CAHAGNIER (ONF), Sylvain DUFFARD (photographe)</p> <p><b>Excusés</b> : Marguerite JOYAU-DAHONAY (Conseil Régional), Hélène DE KERGARIOU (DAC), Daniel SILVESTRE (Parc National), Jean-Christophe ROBIN (association des urbanistes), Didier-Laurent AUBERT (DAAF), Ingrid DUMIRIER (Archives Départementales), Marine TRANCHANT, Clémence GRACIA (ADEME), Erick HALLEY (CROAG), Eloise INGADASSAMY (Conseil Départemental), Patricia QUERIN, Fabien BARTHELAT (DEAL)</p>
<p><b>Rédaction</b> : Boris Dobrychine (juillet 2016) <b>Validation</b> : Jean-Pierre Arnaud</p>		<p><b>Diffusion</b> : membres du copil, direction DEAL, MEEM – DGALN – DHUP - bureau QV2</p>

#### Documents diffusés :

- Diaporama projeté en séance (joint au compte-rendu)
- Calendrier prévisionnel du projet – version actualisée (joint au compte-rendu)
- Programme des journées de repérage (joint au compte-rendu)
- Programme de la journée d'échange nationale relative aux 25 ans de la démarche OPP (joint au compte-rendu)
- Notes paysagiste-conseil de la journée d'échange nationale relative aux 25 ans de la démarche OPP (joint au compte-rendu)
- Note de présentation du projet – version actualisée (mail du 7 juin 2016)

#### Ordre du jour proposé :

- Calendrier prévisionnel du projet
- Présentation de la démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage engagée avec les BE Caraïbes Paysages - Atelier d'urbanisme C2R ;
- Retour sur le processus de sélection du photographe ;
- Retour sur la journée d'échange relative aux 25 ans de la démarche OPP organisée par le ministère de l'environnement ;
- Présentation du photographe et échanges sur les intentions photographiques proposées

### Calendrier prévisionnel du projet

Ce quatrième copil marque le démarrage de la mission photographique de l'OPP par l'intégration au projet du photographe professionnel Sylvain DUFFARD, recruté pour créer l'observatoire après appel d'offres réalisé durant la période de mars à mai 2016.

Pour mémoire, trois copil ont été organisés en 2015/2016 en phase préparatoire, suivant l'objectif de développer une culture commune entre les membres du comité ainsi que de s'approprier et d'adapter les points de méthode : journée de terrain, définition collective des enjeux paysagers et ressources bibliographiques, rédaction d'un cahier des charges partagé, recherche de photographies anciennes...

Le planning prévisionnel du projet a été présenté en séance, il est joint dans sa version actualisée au compte-rendu (report de l'éventuelle campagne photographique complémentaire en février – mars 2017).

Le premier séjour en Guadeloupe du photographe, du 20 juin au 25 juillet 2016, correspond à la phase 1 du projet et à une partie de la phase 2 :

- **Copil 4** : présentation et échanges avec le photographe.
- **Journées de repérage** : 5 journées ont été organisées en amont de la campagne photographique pour favoriser l'approche du photographe des enjeux de territoire et du contexte patrimonial de la Guadeloupe. Les itinéraires de visite (*cf. document*) ont été définis et animés par l'AMO du projet, la paysagiste conseil de l'Etat et la DEAL à partir des problématiques exposées dans le thésaurus du cahier des charges : Agglomération Centre / Nord Basse-Terre (22 juin 2016) ; Marie-Galante (23 juin 2016) ; Est Grande-Terre

(29 juin 2016) ; Nord Grande-Terre (30 juin 2016) ; Sud Basse-Terre (1er juillet 2016).

La journée du 23 juin sera appuyée dans son organisation et son animation par la communauté de communes de Marie-Galante.

Des intervenants du copil et acteurs extérieurs sont invités sur le parcours de ces journées à venir exposer des problématiques particulières liées à leurs missions :

- Delphine Le Reun, DEAL, cheffe de mission rénovation urbaine ;
- Alexandre Bergé, DEAL, chef de pôle appui et gestion des territoires ;
- Jean-Pierre Arnaud, DEAL, chef de service prospective, aménagement et connaissance des territoires ;
- Hélène de Kergariou, DAC, cheffe de service monuments historiques, architecture et musées ;
- Daniel Silvestre, Parc National, chargé de mission ;
- Nicolas Delaval, communauté de communes de Marie-Galante, agent de développement local.

- **Campagne de prises de vue** : engagée du 4 au 25 juillet sur l'ensemble du territoire de l'archipel.

Le second séjour du photographe, après un travail préalable de sélection et de post-traitement des images réalisées durant la campagne, correspondra à la séquence de **choix des points de vue** qui seront retenus pour constituer l'itinéraire de l'observatoire.

Cette étape importante du projet sera accomplie à l'occasion d'un copil organisé le **15 septembre 2016**. Pour des questions d'ordre méthodologique, il sera proposé de mobiliser les acteurs durant une journée. A l'issue des débats, les membres du copil seront également invités à se positionner sur la question de l'affermissement de la tranche conditionnelle relative à la réalisation d'une campagne de vues supplémentaires, fonction des manques éventuellement constatés sur les points de vue présentés par le photographe. Cette campagne, qui pourrait être conduite en février ou mars 2017, serait l'occasion de réaliser un certain nombre de clichés différentiels par rapport aux clichés initiaux retenus, permettant notamment une prise en compte de la saisonnalité (climatique, agricole...).

La **restitution** des points de vue définitifs et la **remise des livrables** attendus (carnet de route, grille d'analyse) seront également effectuées en février ou mars 2017. Cette étape sera enfin consacrée à des échanges sur les **perspectives de l'observatoire**, basées sur l'expérience et les propositions du photographe.

Le projet entrera en juillet 2018 dans sa **première phase de reconduction photographique** et de mise à jour des éléments de documentation.

### **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**

Dans le cadre de la réalisation de l'OPP, il a été jugé utile de disposer d'un appui de compétences locales en **paysage et urbanisme**, afin d'apporter au maître d'ouvrage de l'opération et aux membres du copil une assistance ponctuelle et définie.

L'implication locale de la profession pour cet observatoire est en effet fondamentale, car ce sont les futurs utilisateurs et médiateurs privilégiés de l'outil. Ils possèdent également une très bonne connaissance du territoire traduite dans des études et ouvrages édités.

La DEAL a ainsi contractualisé avec les bureaux d'études Caraïbes Paysages et Atelier d'urbanisme C2R sur les missions 1 et 2 décrites ci après. Le Conseil Régional est sollicité pour contribuer au financement des 2 dernières missions. Le coût total de la mission est de 24 000 € HT, pour un plan de financement réparti à hauteur de 60% pour la DEAL et de 40% pour la collectivité régionale.

- **Mission 1 : contribution à l'organisation et l'animation de la journée paysages du 4 février 2016**

**Objectifs** : Le troisième comité de pilotage de l'OPP a visé à proposer une journée de terrain à ses membres, élargie à d'autres structures dans le cadre d'une manifestation estampillée « journée des paysages ».

L'ambition était de sensibiliser les participants à la notion de paysage, en offrant des clefs pour apprendre à le décomposer, lire ses structures, ses composantes et ses emboîtements d'échelle.

Cette démarche s'est appuyée sur un cas concret à travers l'exploration du territoire concerné par le projet de classement de la Pointe de la Grande Vigie sur la commune d'Anse-Bertrand.

**Décomposition de la mission** : appuyer l'animation et l'organisation de cette journée aux côtés de la paysagiste conseil de l'Etat et de la DEAL.

## • **Mission 2 : contribution à l'organisation et l'animation des journées de repérage (juin 2016)**

Objectifs : assistance à la préparation et à l'accompagnement des journées de repérage définies dans la phase 1 de la démarche OPP.

Décomposition de la mission :

- Protocole : Proposition de 5 itinéraires, répartis avec pertinence sur le territoire et sur la base des thèmes et enjeux définis par le thésaurus de l'OPP.
- Elaboration pour chaque itinéraire d'une feuille de route : circuit routier, cartographie, points d'intérêt géoréférencés (GPS), précisions techniques (horaires, lieux de RDV...).
- Participation aux journées et à leur animation.

## • **Mission 3 : participation aux étapes clefs de l'OPP (septembre 2016, mars 2017)**

Objectifs : apporter une assistance technique au maître d'ouvrage lors des étapes clefs de l'OPP. Afin de procéder au choix des points de vues définitifs, il conviendra ainsi d'élaborer une analyse globale de l'ensemble des propositions du photographe et une mise en perspective avec le territoire, puis de se pencher sur les détails des clichés afin d'évaluer leur pertinence au regard des enjeux déterminés par le COPIL et exposés dans le cahier des charges.

Décomposition de la mission :

- Note analytique des propositions de 130 clichés : analyse territoriale (sur la base des points de vue géoréférencés), analyse relative au thésaurus (enjeux sur-représentés, sous-, récurrence, absence, mais également contre-sens, lieux communs...).
- Choix des 100 clichés : élaboration d'une grille d'aide au choix (sur la base du cahier des charges et des développements opérés lors de la phase opérationnelle de l'OPP). Cette action sera réalisée en lien avec la méthodologie proposée par le photographe.
- Choix des 100 clichés : participation active
- Contribution à la rédaction des notes argumentaires et analyse photographique pour 50 clichés.
- Participation active aux copil.

## • **Mission 4 : rédaction d'articles (mars 2017)**

Objectifs : rédaction de deux articles (1 500 mots env.), respectivement sur les enjeux paysagers et les enjeux urbains détectés et pressentis par le photographe dans les clichés retenus par l'itinéraire photographique. Une approche théorique, analytique et de mise en perspective est attendue. Usages (non exhaustif) pressentis de ces articles : publication de l'OPP 2016, site internet. Les articles sous leur forme aboutie seront soumis au copil pour validation et formulation finale.

## **Retour sur le processus de sélection du photographe**

La consultation pour la réalisation d'un OPP en Guadeloupe a été lancée par la DEAL le 14 mars 2016 selon un marché à procédure adaptée (MAPA) choisi compte tenu du montant prévisionnel de la prestation.

La publicité a été réalisée par voie électronique sur la plate-forme des achats de l'Etat « PLACE », sur le site internet de la DEAL et par transmission du dossier de consultation à des candidats potentiels.

13 offres ont été reçues dans le délai fixé au 11 avril 2016.

3 offres ont été éliminées car jugées « inacceptables » au titre de la définition du code des marchés publics. Les propositions de GéoOS-AEL, PLB Éditions et de Pascal VIRAPIN présentaient en effet un montant supérieur au budget alloué et au seuil MAPA.

10 offres ont été analysées selon les critères de jugement retenus : méthode (35 %), compétences (30 %), montant (25 %), délai (10%).

A l'issue de l'analyse, 7 autres candidatures ont été éliminées : Marc HELLER (classé 9ème), Siméon LEVAILLANT (8ème), Hélène VALENZUELA (7ème), Agence TROPISME (6ème), Jean-Baptiste BARRET (5ème), Thierry GIRARD (4ème ex æquo), Patrick BOGNER (4ème ex æquo).

Conformément au règlement de consultation, les 3 meilleurs candidats ont été admis à la phase de négociation : Claude BELIME (3ème), Guillaume BONNEL (2ème) et Sylvain DUFFARD (1er). Cette phase a pris la forme d'une correspondance écrite et portait sur trois points de questionnement principaux : l'adéquation du calendrier proposé aux disponibilités du photographe ; les modalités d'échanges envisagés entre le photographe et le comité de pilotage ; la formation des agents de la DEAL aux futures reconductions de l'itinéraire.

L'analyse comparée des éléments de réponse apportés par les candidats a confirmé et n'a pas remis en cause le classement opéré suivant les critères d'attribution, notamment par leur maîtrise de la méthodologie de l'observatoire.

Le candidat finalement retenu est donc le photographe Sylvain DUFFARD, dont l'offre présentait la meilleure note en application des critères de jugement. Elle a été considérée complète, argumentée et cohérente, disposant d'une expérience significative et d'une méthodologie OPP maîtrisée, présentant un calendrier en adéquation avec les attendus et un niveau de prix compatible avec le budget, permettant notamment de réaliser l'ensemble des tranches conditionnelles.

## **Retour sur la journée d'échange relative aux 25 ans de la démarche OPP**

A l'occasion des 25 ans de la démarche OPP, le ministère de l'environnement a organisé le 21 juin 2016 le séminaire « Transformations » qui a permis aux nombreux acteurs réunis à la Défense de revenir sur les références et les principes fondateurs de cette politique, de situer les OPP parmi d'autres usages de la photographie dans les démarches paysagères, et d'illustrer la diversification des structures et des approches à l'œuvre aujourd'hui (*cf. programme joint*).

Un retour synthétique a été effectué en séance par Yolande GUYOTON qui a participé à ces échanges enthousiasmants. Les principaux points développés sont entrés en résonance avec les débats et questionnements soulevés par les membres du copil depuis le démarrage du projet, ouvrant des pistes pour les étapes à venir.

Dans l'attente des actes du séminaire, les notes de Yolande GUYOTON sont jointes au compte-rendu. En complément, la captation vidéo des différentes interventions est accessible sur le site de l'[IFORE](#).

## **Présentation du photographe et de ses intentions photographiques**

Ce copil a été l'occasion de présenter le profil du photographe Sylvain DUFFARD, qui aborde la commande de l'OPP dans la continuité d'un parcours personnel et professionnel.

L'exploration d'une part de ses travaux (*cf. photographies du diaporama, à compléter par son [site internet](#)*) témoigne de ses recherches ancrées sur l'observation des territoires et la place de l'homme dans les paysages. La photographie (de par sa dimension sensible) peut à son sens utilement compléter les outils et compétences habituellement mobilisés quant à l'observation, la connaissance et l'expertise du paysage.

Le photographe a évoqué la chance et la responsabilité d'être l'auteur en charge de réaliser la série photographique initiale de l'OPP. Il s'engage à proposer un regard personnel sur le territoire (portrait d'un territoire) selon un référentiel culturel et intime qui lui est propre.

Sa double expérience relative à la réalisation d'OPP sur les territoires du Parc Naturel Régional des Alpilles et de Haute-Savoie a permis de débattre de principes qui permettront de fixer un cadre partagé et suivi tout au long du projet, notamment lors de la campagne photographique.

La posture photographique proposée s'articule autour de deux préceptes :

- une attention égale portée aux divers espaces ;
- ne jamais photographier le doigt tendu, accusateur de mauvaises pratiques qui ne sont pas l'objet de l'OPP.

La réussite d'un OPP repose sur la recherche d'un **équilibre entre approches sensible et analytique du paysage**, qui suppose la construction d'une culture commune développée au fil de la démarche entre les acteurs associés :

- une nécessaire compréhension par le photographe des problématiques paysagères du territoire et des attentes définies par les membres du copil ;
- une nécessaire confiance accordée par le copil à l'apport d'une photographie d'auteur et à un regard extérieur pour la connaissance des paysages, qui implique une reconnaissance des vertus mais aussi des limites du médium photographique.

Le fait d'observer et de photographier revient à établir des choix (en et hors cadre), qui peut impliquer un certain nombre de renoncements. La création de l'itinéraire photographique reposera ainsi sur une **succession de choix partagés**. L'OPP n'aura pas vocation à tout montrer, mais à rendre compte de la diversité du territoire et de sa complexité.

Le travail photographique qui sera présenté s'inscrira de fait dans le respect de la méthodologie définie, mais également dans la recherche d'une écriture personnelle et d'une autonomie des photographies produites : une photographie doit pouvoir exister en tant que telle, sans avoir besoin de zoomer à l'intérieur pour voir quelque chose (tentation classique de vues très lointaines et panoramiques).

Différentes intentions photographiques ont été mises en débat, parmi lesquelles :

- la volonté de tester des **vues composées** (diptyques), dont la présentation sous forme de deux photographies séparées par un espace (*cf. exemple dans le diaporama*) aurait l'avantage de se compléter et de créer un jeu de miroir révélant les tensions et enjeux d'un grand paysage par exemple.
- la proposition de travailler en **numérique** et en **couleurs**, selon un **format photographique 4:3** (proportion de l'image). Ce choix de format paraît adapté aux paysages quotidiens, permettant une relation à la verticalité et au ciel plus forte, et aurait l'avantage de changer le prisme des images que l'on a l'habitude de voir au format 3:2.
- la question des **temps de prise de vue**, tenant compte des différences de perception selon les horaires, sera un choix fonction des conditions locales en terme de lumière, de ce qui sera le plus révélateur pour le paysage et défini dans la recherche d'une écriture photographique continue et cohérente sur l'ensemble du projet.
- Le choix de la **distance** à adopter en mer comme sur terre, fondamental en photographie, qui renvoie à la question, essentielle dans le cadre de l'OPP, de ce que l'on souhaite observer. Les photographies depuis la mer pourront ainsi être effectuées dans le cadre d'une vue proche, qui paraît plus forte et davantage lisible que les vues lointaines. Les exemples projetés en séance de l'OPPAMERs réalisés sur le littoral de la région PACA paraissent confirmer cette hypothèse, qui sera testée dans le cadre de cette expérimentation.

Certains membres du copil et autres acteurs externes ont été sollicités pour la mise à disposition de bateaux motorisés visant à faciliter les prises de vue réalisées depuis la mer (le parc national a notamment proposé la mobilisation de deux de ses prestataires labellisés). Malgré l'intérêt de cette disposition, et après réflexion, il a été retenu la modalité initiale d'utiliser le kayak, mode de locomotion qui se rapproche davantage de la méthodologie employée sur la partie terrestre (souplesse d'utilisation, lenteur permettant l'observation, proximité du littoral facilitée...).

A noter enfin que le ministère de l'environnement envisage d'adopter la méthodologie OPP dans le cadre des observatoires créés pour le suivi du trait de côte. La démarche de mise en place d'un réseau de suivi du trait de côte réalisée en Guadeloupe par le BRGM pourrait ainsi reprendre cette approche pour suivre ces milieux dynamiques dont la morphologie est en constante évolution sous la pression des agents météo-marins et des actions anthropiques.

## Prochain comité de pilotage

**Judi 15 septembre 2016**

de 9 à 12h et de 13h30 à 16h30

DEAL, site de St Phy, Basse-Terre (salle Muscade, porte E2.10)

**Obj : choix collectif des clichés présentés par le photographe**